

Mai 2020

4 rue Robert Mallet Stevens,
CS 60501

36018 Châteauroux cedex

Tel : 02 54 08 13 80

Fax: 02 54 34 65 47

Site: www.gdscentre.fr

SUSPICION CLINIQUE

Animal maigre avec poil piqué

**ANALYSES A REALISER AVEC LE
VETERINAIRE :**

Sérologie sur sang et autopsie
(confirmation par PCR ou Ziehl
sur ganglions au laboratoire)



Source : GDMA36

MALADIE INCURABLE

AUCUN TRAITEMENT EFFICACE

**TOUT ANIMAL DÉPISTÉ INFECTÉ
doit être réformé dans les plus
brefs délais s'il est en bonne santé**

12/05/2020 ENR-GCT-73

Indice 0

PARATUBERCULOSE CAPRINE

Définition de la maladie

La paratuberculose est une maladie digestive des ruminants (bovins, ovins, caprins, ruminants sauvages) due à une bactérie *Mycobacterium paratuberculosis*, proche du bacille de la tuberculose. Chez les caprins, elle se manifeste principalement par un amaigrissement sévère et irréversible avec un appétit conservé. Elle atteint essentiellement les animaux adultes, âgés de plus de 2 ans.

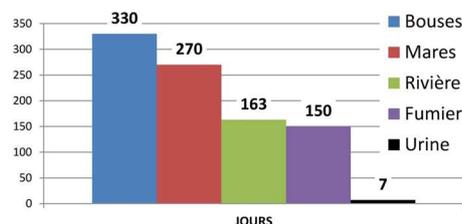
Elle est responsable de pertes économiques importantes dans les élevages atteints (mortalité suite amaigrissement, mauvaise production laitière, réformes anticipées voire euthanasie d'animaux non commercialisables).

Modes de contamination des jeunes animaux

La particularité de la paratuberculose est la contamination très précoce des animaux, généralement dans les premières semaines de vie (infection des chevrettes ; très faible risque de contamination des animaux adultes).

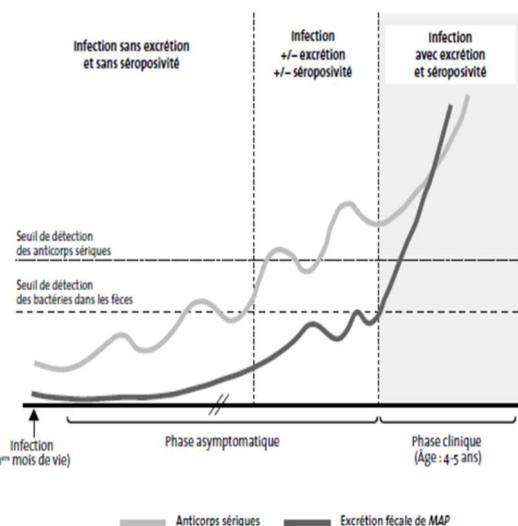
Les jeunes chevrettes s'infectent par voie orale à partir de mycobactéries présentes et persistantes dans le milieu extérieur (aliments, eau d'abreuvement, sol ou matériel d'élevage souillés par les animaux excréteurs). Une transmission in utero (pendant la gestation) est possible de la chèvre à la chevrette, en particulier si la chèvre est déjà amaigrie.

Le bacille persiste très longtemps dans le milieu extérieur et d'autant plus facilement dans les terrains pauvres et humides, carencés en calcium (pH acide) et riches en fer.



Source : GDSCreuse

Statut des animaux vis-à-vis de la paratuberculose



Source : AFSSA 2009

Dans un troupeau infecté par la paratuberculose, plusieurs catégories d'animaux sont présentes :

- Les animaux non infectés
- Les animaux infectés asymptomatiques, non excréteurs (peuvent devenir excréteurs puis symptomatiques si baisse de l'immunité)
- Les animaux infectés asymptomatiques, excréteurs de bacilles dans leurs fèces
- Les animaux infectés, excréteurs, avec des signes cliniques de paratuberculose (amaigrissement).

Les différentes techniques d'analyses permettent de différencier de façon imparfaite et coûteuse ces différentes catégories d'animaux.

Mesures de maîtrise au sein de l'élevage

Gestion des animaux



- ♦ En cas de suspicion clinique, sur une chèvre maigre, contacter le vétérinaire pour réaliser les tests de confirmation (sérologie/ PCR / autopsie)
- ♦ En cas de paratuberculose avérée, envisager de réaliser un dépistage sérologique sur tous les animaux âgés de plus de 12 mois (à réfléchir en fonction du nombre d'animaux à tester)
- ♦ Réformer dès que possible tout animal confirmé infecté de paratuberculose OU tout animal débutant un amaigrissement
- ♦ Séparer les chevrettes des chèvres dès la naissance et les nourrir avec du colostrum thermisé (contre la paratuberculose, une température de 60°C pendant 1 heure est conseillée) ou un colostro-remplaceur puis du lait en poudre
- ♦ Éviter dans tous les cas le colostrum de mélange (idem pour le lait de chèvre issu du troupeau)
- ♦ Dans tous les cas, éviter d'élever une chevrette issue d'une chèvre amaigrie

Gestion de l'environnement



- ♦ Stocker le fumier à l'écart des animaux (pas d'écoulements possibles)
- ♦ Éviter l'épandage sur prairies ou le faire après un stockage minimal de 6 mois ou un compostage permettant un assainissement
- ♦ Privilégier un épandage du fumier sur cultures ou avec enfouissement par labour
- ♦ Nettoyer soigneusement et désinfecter la nurserie avant chaque période de mise bas
- ♦ Rester particulièrement vigilant sur la propreté du matériel d'allaitement, des auges et des abreuvoirs pour tous les animaux
- ♦ Paillage et curage adaptés au bâtiment
- ♦ Clôturer impérativement les volailles (aucun accès possible à la chèvrerie)



Source : GDMA36

Gestion des facteurs de risque



- ♦ Maintenir un équilibre alimentaire correspondant au stade physiologique des animaux (éviter le plus possible les amaigrissements) ; respecter des transitions alimentaires (attention aux acidoses) ; respecter les complémentations minérales et vitaminiques
- ♦ Éviter les changements brusques dans la conduite d'élevage (limiter les stress)
- ♦ Contrôler une infestation parasitaire éventuelle (coproscopies) et réaliser les traitements anti-parasitaires adaptés



Source GDMA36

Possible vaccination vis-à-vis de la paratuberculose

En complément de toutes les autres mesures sanitaires (détection et élimination des animaux infectés, maîtrise de la contamination environnementale), le vaccin espagnol GUDAIR® peut être conseillé. Sa commande et son utilisation sont soumises à autorisation de la DD(CS)PP locale car il interfère avec le diagnostic de la tuberculose. Cette vaccination doit être réservée à des cas particuliers et n'est pas à généraliser.

Il convient dans tous les cas de disposer d'un diagnostic de certitude sur plusieurs animaux malades (analyses de laboratoire) et de présenter un bilan des pertes importantes liées à la paratuberculose. La demande est transmise à la DD(CS)PP locale par le vétérinaire sanitaire qui sera autorisé à importer le vaccin et qui devra effectuer cette vaccination lui-même pour transmission des numéros des animaux à la DD(CS)PP. La demande d'importation doit être renouvelée chaque année.

La vaccination de tous les animaux de renouvellement (chevrettes et jeunes boucs) pendant plusieurs années permettrait de diminuer le nombre d'animaux excréteurs, de diminuer l'intensité des lésions intestinales et de diminuer la quantité de bacilles.

Pour toute question ou en cas de doute, contactez votre vétérinaire ou votre GDS.

DESINFECTANTS ACTIFS CONTRE LES MYCOBACTERIES

Un bon nettoyage doit toujours précéder une désinfection.

A titre indicatif, on peut utiliser de l'eau de Javel à 10%, du lait de chaux à 10%, du crésyl sodique à 4%, du formol, des phénols de synthèse.



Source GDMA36

PREVENTION DES INFECTIONS

Gestion des matières fécales

Nettoyage et désinfection des bâtiments, en particulier la nurserie.
Précautions vis-à-vis du fumier (épandage).



4 rue Robert Mallet Stevens

CS 60501

36 018 CHATEAUROUX Cedex

GDS 18 : 02 48 50 87 90

GDS 28 : 02 37 53 40 40

GDMA 36 : 02 54 08 13 80

GDS 37 : 02 47 48 37 58

GDS 41 : 02 54 57 21 88

GDS 45 : 02 38 65 50 60



Source GTV Corse